



Conseil Départemental  
de l'Ordre des Médecins 31

## COMMUNIQUE DU 2 JUILLET 2020

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Au seuil de la période estivale, j'espère que vous pourrez prendre des congés bien mérités après la période délicate et difficile que nous venons de vivre.

Je souhaite que vous ayez pu trouver les uns et les autres des possibilités pour être remplacés cet été et, si ce n'est pas le cas, je vous invite à être suffisamment bienveillants en prévenant vos confrères « voisins », dans chacun des territoires ou établissements où vous exercez, afin de faire jouer la solidarité confraternelle et d'assurer ainsi une continuité des soins efficiente pour nos patients.

En cas de nécessité personnelle ou de besoins ressentis, je vous rappelle que le CDOM31 et sa commission d'entraide restent pleinement mobilisés pour chacun de nous. Vous pouvez de surcroît bénéficier d'une écoute et d'une réponse adaptée à une éventuelle prise en charge auprès de l'association MOTS (0608 282 589 - <https://www.association-mots.org/>).

Concernant nos exercices, j'espère sincèrement la reprise pleine et entière de nos activités médicales ainsi que celles de tous les établissements de santé (publics, privés, psychiatriques et spécialisés) qui prennent en charge les patients les plus fragiles et les plus précaires tant au niveau de leur handicap qu'au niveau psychologique ou physique.

Bien que la situation financière des professionnels de santé, notamment libéraux, a constitué, pendant la période COVID, un élément de préoccupation supplémentaire de nos exercices, j'appelle tout particulièrement votre vigilance sur le **respect du tact et de la mesure** (article 53 du Code de déontologie médicale) dans la fixation des honoraires et des dépassements d'honoraires.

Je vous remercie ainsi de bien vouloir vous enquérir respectueusement auprès de vos patients, à l'occasion des différentes consultations ou actes techniques, de leur situation personnelle, en déterminant notamment s'ils se trouvent dans une situation personnelle ouvrant des droits sociaux particuliers (CMU-C, ASC) ou présentent des difficultés temporaires économiques.

Je vous remercie donc de redoubler d'une attention soutenue et bienveillante.

Voici le lien vers le dernier bulletin de l'Ordre des médecins : [https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/bulletin/yqluru/medecins\\_67.pdf](https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/bulletin/yqluru/medecins_67.pdf).

Restant à l'écoute de chacun d'entre vous en cas de besoins,  
Bon été à tous.

**Professeur Stéphane OUSTRIC**  
Président

Tous les communiqués sont publiés sur le site du CDOM31 : <http://www.ordmed31.org/covid-19/>.